

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/07/2025 - B2025/010391 - 2016 B 01518 - 823 510 391 - HOLDING GHLR

COMPTES ANNUELS 2024

EURL HOLDING GHLR

405 ROUTE DU TAILLEFER

74210 DOUSSARD

NAF : 6420Z

SIRET : 82351039100019

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Copie certifiée conforme



① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN	144 000	AO	144 000	84 000
Constructions	AP	396 800	AQ	24 075	372 725
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	80 099	AU	29 996	50 103
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	463 250	CV	463 250	463 250
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	1 084 149	BK	54 071	1 030 078
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	53 082	CA	53 082	186 778
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	115 124	CG	115 124	236 100
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	168 206	CK	168 206	422 878
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 252 355	IA	54 071	1 198 284
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		Net	31/12/2024	Net	31/12/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	464 000	DA	464 000	464 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)			DD	24 866	15 343
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) BI		DF		
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG	452 036	281 315
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	63 455	190 451
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
		TOTAL I	DL	1 004 356	951 109
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
		TOTAL II	DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
		TOTAL III	DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	191 110	209 084
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 818	2 602
Dettes fiscales et sociales			DY		3 177
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA		
Produits constatés d'avance (4)			EB		
		TOTAL IV	EC	193 928	214 862
Écarts de conversion passif		V	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	1 198 284	1 165 972

Renvois :		
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 100
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	23 753

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2023
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	7 200	FH		FI	7 200
Chiffre d'affaires net	FJ	7 200	FK		FL	7 200
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 200
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	13 391
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	904
Salaires et traitements					FY	
Charges sociales (10)					FZ	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)					GA	13 017
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	27 311
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-20 111
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	70 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	12 679
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 840
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	86 519
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 591
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	2 591
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	83 928
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	63 817
						190 451

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	362
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	362
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-362
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		HJ	
Impôts sur les bénéfices X		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	93 719
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	30 264
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	63 455
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	7 200
(3)	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	- Crédit-bail mobilier	HP	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(5)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(9)	Dont : - Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	- Transferts de charges	A1	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		
	obligatoires A9		
	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(14)	- Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES DE RETARD SUR PRLEVEMENT SOCIAUX		362	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

« HOLDING GHLR »

Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 464.000 €
Siège Social : 405 route du Taillefer

74210 – DOUSSARD

* * *

SIREN 823.510.391 RCS ANNECY

* * *

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL
DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2025**

Décision de l'Associé Unique du 18 juin 2025, concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Deuxième Décision

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à la somme nette de 63.454,76 Euros, de la manière suivante :

- A la « Réserve Légale », 5%, ci	€.	3.172,74
- A l'Associé Unique, à titre de dividendes, ci	€.	43.152,00
- Au compte « Autres Réserves », le solde, ci	€.	17.130,02

TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE, ci € 63.454,76

Ainsi, chacune des 46.400 parts sociales composant le capital social recevra un dividende de 0,93 Euros.

Ce dividende sera payé à compter de ce jour, et au plus tard le 30 septembre 2025.

L'Associé Unique prend acte de ce qu'il a été informé que :

- les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit

He Dg

être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus : dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 43.152,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique rappelle en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices sociaux :

- **Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021** : néant.
- **Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022** : un dividende de 0,22 € par part sociale, soit pour l'ensemble des 46.400 parts sociales, une somme de 10.208 €, éligible à l'abattement de 40 %.
- **Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023** : un dividende de 0,22 € par part sociale, soit pour l'ensemble des 46.400 parts sociales, une somme de 10.208 €, éligible à l'abattement de 40 %.

**Pour Copie Certifiée Conforme
LE GERANT**

